

# **Conseil Municipal** Séance publique du 30/01/12

#### Délibération n° 2012/11

Groupe scolaire du Centre 43 boulevard Laurent Gérin à Vénissieux. Remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45 Nombre de conseillers municipaux présents : 33 Date de la convocation : 24/01/12 Compte rendu affiché le 01/02/12 Transmis en préfecture le 09/02/12

Présidente: Mme Michèle PICARD

Secrétaire: Mme Edith CHAGNARD-PEILLARD

Elu(e)s:

Présent(e)s: Mme Michèle PICARD, Mme Yolande PEYTAVIN, M. Henri THIVILLIER, Mme Evelyne

EBERSVILLER, M. Lahceme TOUATI, M. Christian FALCONNET, M. Bayrem BRAIKI, Mme Andrée LOSCOS, Mme Edith CHAGNARD-PEILLARD, M. Pierre-Alain MILLET, M. Eléazar BAFOUNTA, M. Lotfi BEN KHELIFA, M. André GERIN, M. Bernard RIVALTA, M. Jean-Marc THEVENON, Mme Annie BROUET, Mme Paula ALCARAZ, M. Francis RAMBEAU, Mme Michèle BAICCHI, Mme Evelyne BEROUD, Mme Eliette ORENES, M. Jean-Maurice GAUTIN, M. Abdelhak FADLY, Mme Véronique CALLUT, M. Mokrane KESSI, Mme Samia HAMDIKEN-LEDESERT, Mme Marie-Christine SEEMANN, M. Jeff ARIAGNO, Mme Yvonne LYON, M. Djilannie BENMABROUK,

M. Christophe GIRARD, M. Maurice IACOVELLA, Mme Geneviève SOUDAN

Absent(e)s: M. Hamza MOREL, Mme Danica LJUSTINA, M. Yvan BENEDETTI

Excusé(e)s:

Dépôt de pouvoir : Mme Danièle GICQUEL a donné pouvoir à Mme Eliette ORENES, M. Thierry VIGNAUD a donné

pouvoir à Mme Samia HAMDIKEN-LEDESERT, Mme Chaïneze KABOUYA-BENHAYOUN a donné pouvoir à M. Jeff ARIAGNO, Mme Véronique FORESTIER a donné pouvoir à Mme Andrée LOSCOS, Mme Amina AHAMADA MADI a donné pouvoir à Mme Paula ALCARAZ, Mme Saliha PRUDHOMME-LATOUR a donné pouvoir à Mme Michèle BAICCHI, M. Idir BOUMERTIT a donné pouvoir à M. Eléazar BAFOUNTA, Mme Justine MUSEMBA a donné pouvoir à Mme Yvonne

LYON, Mme Saliha MERTANI a donné pouvoir à Mme Geneviève SOUDAN





## **Conseil Municipal** Séance publique du 30/01/12

### Rapport n° 11

Groupe scolaire du Centre 43 boulevard Laurent Gérin à Vénissieux. Remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures

Direction du Patrimoine

Mesdames, Messieurs,

L'ensemble des locaux du groupe scolaire du Centre ont fait l'objet de travaux en 2000 dans le cadre du programme de réhabilitation des groupes scolaires.

#### Etaient concernés notamment :

- les installations électriques et de chauffage
- les installations de plomberie
- la réfection des peintures
- la réfection des sols collés
- l'aménagement de plafonds suspendus
- la réfection des carrelages et faïences
- des travaux de sécurité

Les façades ont également fait l'objet d'un ravalement en 2009 et 2010.

Afin de procéder à l'achèvement de ces actions, il serait nécessaire de procéder au remplacement des menuiseries extérieures actuellement en simple vitrage.

Ces travaux ont pour objet la mise en place de menuiseries aluminium à double vitrage assurant, d'une part une meilleure isolation thermique et d'autre part, l'amélioration de l'isolation aux bruits extérieurs.

Ce projet a été arrêté sur la base de l'expression des besoins formulés par les usagers lors de la concertation préalable, ainsi que sur les recommandations de la direction du patrimoine.

Les travaux seraient réalisés en deux tranches. Ces deux tranches dissocient l'école élémentaire de l'école maternelle et la Maison de l'enfance.

La première tranche serait effectuée au cours des mois de juillet et août 2012, tandis que la deuxième est prévue juillet et août 2013.

Leur financement s'effectuerait sur les crédits PPI inscrits en travaux de maintenance.

Les travaux se décomposent donc en un lot unique, mais scindé en deux tranches distinctes.

Le coût des travaux s'établit à 192 000 € TTC pour la tranche n° 1 et 140 000 € TTC pour la tranche n° 2, y compris somme à valoir pour imprévus, valeur décembre 2011.

Le coût additionnel des deux tranches pour l'ensemble des menuiseries s'élève donc à 332 000 €, valeur décembre 2011 (dont TVA à 19.6 % = 54 408,03 €).

A cette somme, il convient d'ajouter 30 000 € TTC de frais annexes (missions de contrôle technique, coordination SPS, nettoyage, panneaux de chantier, frais de reprographie, révision de prix, ...).

Le coût global prévisionnel de l'opération totale est ainsi évalué à 362 000 € TTC, valeur octobre 2012 (207 000 € TTC tranche n° 1 – 155 000 € TTC tranche n° 2).





### **Conseil Municipal** Séance publique du 30/01/12

Le Conseil Municipal, Le rapport de Madame Le Maire, entendu, Vu l'avis du Bureau municipal du 10/01/12, Après en avoir délibéré, A l'unanimité, décide de :

- accepter le projet établi par la Direction du Patrimoine pour le remplacement des menuiseries extérieures du Groupe scolaire du Centre,
- accepter le coût prévisionnel des travaux s'élevant à la somme de 332 000 € y compris imprévus, TVA incluse au taux de 19,6 %, valeur décembre 2011,
- accepter le coût prévisionnel global d'opération s'élevant à la somme de 362 000 €, TVA incluse au taux de 19,6 % valeur octobre 2012,
- autoriser, Madame le Maire, ou à défaut l'adjoint délégué, à déposer la déclaration de travaux,
- décider de confier la conduite des travaux à la Direction du Patrimoine.
- accepter le dossier de consultation des entreprises et dire que le lot unique sera traité par voie d'appel d'offres,
- autoriser, Madame le Maire, ou à défaut l'adjoint délégué, à signer l'acte d'engagement de l'entreprise retenue et tout document nécessaire à la bonne exécution du marché,
- autoriser, Madame le Maire, ou à défaut l'adjoint délégué, à passer, en cas d'appel d'offres infructueux, un marché négocié en application de l'article 35 I du code des Marchés Publics ou un marché à procédure adaptée en application des articles 26 II 5ème alinéa et 28 du même code,
- autoriser, Madame le Maire, ou à défaut l'adjoint délégué, à solliciter toute subvention susceptible d'être allouée à cette opération,
- dire que les crédits seront imputés au budget principal, sur les chapitres concernés, à la fonction 213 "enseignement du premier degré, classes regroupées".

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme

Pour le Maire, La Première Adjointe Yolande PEYTAVIN

